

Rapport concernant l'application de la loi sur la pension de la Fonction publique, pour l'année financière terminée le 31 mars 1979, conformément aux articles 36 et 49 de ladite loi, chapitre P-36, S.R.C., 1970.

Rapport du Groupe d'étude sur la politique de revenu de retraite, 1979, intitulé «Le système de revenu de retraite au Canada: Problèmes et possibilités de réforme», Volumes I et II, ainsi qu'un sommaire du rapport, émis par le ministère des Finances.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique) dépose le document suivant:

Contrat, en date du 23 octobre 1978, entre le gouvernement du Canada et Ford Motor Company of Canada Limited, concernant l'usine des moteurs V-6 d'Essex.

● (2030)

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

LE CABINET

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE AU SÉNAT

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Honorables sénateurs j'ai une question à poser au leader du gouvernement: Je voudrais savoir s'il est maintenant prêt à faire la déclaration qu'il nous a promise mardi dernier concernant l'étendue des responsabilités de chacun des sénateurs-ministres.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai cherché cet après-midi l'occasion de discuter cette question avec l'éminent leader de l'opposition. J'ai laissé un message à son bureau. Il n'a pas encore été possible de fixer la date de cette rencontre. Peut-être pourrions-nous nous rencontrer demain.

Le sénateur Flynn: J'ai essayé de vous joindre par téléphone, mais je n'ai pas réussi.

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊT—LE SERVICE DE LA DETTE NATIONALE

L'honorable C. William Doody: Ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. En raison de la forte augmentation des besoins financiers du gouvernement fédéral à la suite du budget subreptice d'hier, le ministre peut-il nous dire dans quelle mesure le gouvernement prévoit que ces emprunts accrus feront monter les taux d'intérêt?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, le ministre d'État chargé du Développement économique ne fait pas de conjectures sur ce genre de choses. Le ministre des Finances fait des prévisions de temps à autre, ce qu'il a fait hier. S'il n'était pas en mesure d'aborder la question hier, il le sera dès qu'il aura étudié la situation.

[Le sénateur Perrault.]

Le sénateur Doody: J'ai une autre question. Peut-être pouvons-nous alors supposer que le pragmatisme affiché hier est sans repentir et que nous pouvons maintenant revenir aux faits concrets? Le ministre peut-il dire au Sénat quel pourcentage des recettes du gouvernement du Canada est actuellement consacré au service de la dette nationale?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, si l'honorable sénateur prend la peine de lire soigneusement le discours prononcé à la Chambre des communes cet après-midi par le président du Conseil du Trésor, il en tirera profit parce que le budget principal des dépenses y a été déposé. Certaines modifications ont été apportées. En fait, on a tenu compte d'une augmentation d'environ un milliard de dollars avant la mise en œuvre des programmes annoncés par le gouvernement durant la campagne électorale. Une grande partie de ces crédits constitue, bien sûr, des frais supplémentaires imputés au service de la dette nationale.

Le sénateur Doody: J'ai une autre question. Je n'ai pas eu l'occasion de lire le document dont l'honorable ministre vient de faire mention et, de toute évidence, je ne suis pas en mesure de faire des observations sur sa réponse. Peut-être peut-il nous dire quel pourcentage des recettes d'un gouvernement peut être consacré au service de la dette avant que sa cote de solvabilité ou les services auxquels le public peut s'attendre puissent être touchés? Y a-t-il une limite? Est-ce qu'on peut reporter sans risque 18 p. 100, ou bien 20 ou 25 p. 100? Y a-t-il un niveau ou une limite?

Le sénateur Olson: L'honorable sénateur me demande, de toute évidence, de faire des conjectures. A mon avis, les questions que l'on nous pose appellent des renseignements factuels et une réponse à cette question n'entrerait pas dans cette catégorie.

Le sénateur Doody: J'ai une autre question. Avec tout le respect que je vous dois, je ne crois pas que l'objet de ma question tienne de la conjecture. Une des règles fondamentales de la gestion des affaires veut que l'on consacre un certain pourcentage des recettes au service de la dette avant qu'il y ait lieu de s'inquiéter. C'est là l'objet de ma question.

Le sénateur Olson: Selon les conjectures que j'ai entendues dans le passé, des personnes différentes ont des opinions différentes quant au niveau à atteindre par rapport au PNB. L'honorable sénateur ne va même pas jusque-là; mais s'il se donne la peine d'être plus précis et d'appeler cela un revenu ou le PNB, ou je ne sais quoi encore, il peut être certain qu'il ne m'amènera pas à conjecturer là-dessus ce soir.

L'honorable Lionel Choquette: Honorables sénateurs, il est évident que les ministres ont l'intention de se servir souvent, désormais, du mot conjecture. C'est le meilleur moyen de ne pas répondre aux questions qu'ils jugent embarrassantes. Nous avons beaucoup entendu les termes conjecture et hypothèse dernièrement, et j'espère que cette mode passera vite.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je n'ai pas décelé la moindre question dans cette dernière intervention. Il m'a plutôt semblé que c'était une admonestation plutôt qu'une question.

Le sénateur Doody: L'honorable sénateur pourrait-il se livrer à des conjectures et nous dire si, à son avis, nous pouvons